



Fédération Française de Rugby
COMITE DE BOURGOGNE
COMITE DE FRANCHE-COMTE



Président
J.F CONTANT

Président
M. LIBOZ

Beaune, 19 juin 2017

JBM/CSR 400

Dossier suivi par :
 André BOUJON

Tel: Port 06 08 34 03 30

Mail : boujon.andre@neuf.fr

Aux CTC des Clubs
A TRANSMETTRE AUX JOUEURS

CONVOCAION M16 STAGE ELITE

Dans le cadre de la préparation à la compétition TADDEI des moins de 16 ans. Les joueurs dont le nom figure sur l'annexe1, **sont convoqués pour participer au stage Elite qui se déroulera du lundi 21 au mercredi 23 Août 2017**
Fin du stage à 16h30 au stade du CS NUIITS.

Rendez vous à 9h30 à la Maison Familiale Rurale – 7 rue du Lavoir – 21700 AGENCOURT

- *L'hébergement et les repas seront assurés par la MFR*
- *Les entraînements se dérouleront sur le terrain du CS Nuiton – Stade Jean Morin*

La confirmation de présence se fera dès réception de la convocation à l'aide du document ci-joint et par mail à boujon.andre@neuf.fr.

Equipements / Documents

Chaque joueur se munira de ses affaires de sports pour les entrainements, survêtement, short, maillots, d'un K-way, d'affaires de rechange, de toilettes. Une paire de chaussures de jogging et à crampons en état avec 2 jeux de crampons (court et long).
La fiche de renseignement et l'autorisation parentale sont à renvoyer dès que possible à l'adresse mail d'André BOUJON.

Affiliation - Licence

Il est obligatoire que chaque joueur se présente avec sa nouvelle licence 2017-2018. Voir avec son club pour obtenir les documents de ré affiliation et passer ensuite la visite médicale. Pour les joueurs de 1° ligne ne pas oublier de faire valider l'autorisation 1° ligne par le médecin.

Indisponibilité

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, **~art 238~** sera appliqué. **En cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) prévenir le plus rapidement possible, André BOUJON Manager Général des sélections BG/FC au 06 08 34 03 30 et lui envoyer un document officiel.**

Jean-Baptiste MOREAU
 Président de la CSR
 Comité de Bourgogne

JOUEURS SELECTIONNES

CLUB	JOUEURS
RC CHAGNY	Thomas MOCARD
USO NEVERS	Adel BAHRI – Lucas JARLAUD – Noé BARBOUCHE
RC BUXY	Louis LEMAITRE
ECA CHAUMONT	Benjamin CAILLE
CO LE CREUSOT	Cédric ANDRE
RT CHALON	Thomas FERRARE – Maxence DUFLORS – Jules GOUX
CS NUITS	Léo RAGONNEAU – Nathan PATRON – Thibault GIBOULOT
RC SENS	Arnaud BOURACHON
STADE DIJONNAIS	Théo NICOLAS- Théo DENIEL- Max VILO – Baptiste TASSIN – Baptiste GERBET
CS BEAUNE	Rocky SECLA
US GENLIS	Florian LEGIOT – Clément BATHELIER – Théo PREMEL – Hugo GUIDINELLI
CS SEURRE	Jules CHAPUIS
BEAUME LES DAMES	Alan RICHARDET
O BESANCON	Victor BOLLIER
RC VESOUL	Arthur DURAND
CS LONS	Jessy MAIZIER – Louis ANDRIOLO – Lucas PEREZ- Morris TONETTI
FC SAINT CLAUDE	Jules VUILLARD – Enzo DENARDI
US DOLE	Louis OGNIER – Emilien GOMMERET
CA PONTARLIER	Baptiste PRCANVIC – Romain BAUD
GRAND DOLE	Louis LEFAURE – Mathis TETU
MORTEAU	Martin RENAUD – Antonin FEUVRIER
LURE	Guillaume BIANCHI

Encadrement :

André BOUJON

Manager général Bg/Fc

Fabien GUILLOT

CTS Bourgogne/ Franche Comté

Raphaël BOYE

CTS Bourgogne/ Franche Comté

Thomas MARECHAL CRT Fc

Damien BENAY CRT Fc

Thibault LECLERC CRT Fc

Cédric PASTEUR CRT Bg

Benjamin MOREUX CRT Bg

Gaétan BOISSARD CRT Bg

Extrait de l'article 238 des règlements fédéraux-

SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS

3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements.

CONFIRMATION DE PRESENCE

à retourner par mail à André BOUJON boujon.andre@neuf.fr

Mon Fils : Nom

Prénom

***PARTICIPERA**

*** rayer la mention inutile**

***NE PARTICIPERA PAS** merci de préciser la raison

Au stage Elite à Agencourt du 21 au 23 Août 2017

Information : ce stage est préparatoire à la compétition inter comités qui se déroulera à partir d'octobre. Ne pas y participer pourrait remettre en cause sa participation au 1^o match.